

Blagnac Ville égalité

Élue pour la 3ème fois en 2020 à Blagnac, Bernadette Guery a été désignée par le Maire, Joseph Carles, comme conseillère en charge de l'égalité, dans sa commune et à la Métropole de Toulouse. Sous son impulsion, dès le 25 novembre 2020, Blagnac a signé la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, conçue par le conseil des communes et des régions d'Europe, qui s'adresse aux collectivités souhaitant formaliser leur engagement dans une démarche globale et concrète en faveur de l'égalité.

La signature de la charte européenne, dont les principes sous-tendent une grande partie de l'action menée, est le point de départ du projet « BLAGNAC ville égalité ».

Blagnac s'inscrit désormais dans cette dynamique qui tend à lutter contre tous les autres types de discriminations (origine, handicap, orientation sexuelle). Notre volonté est de promouvoir et de pérenniser les actions dans le domaine de l'égalité tant sur les politiques publiques qu'au sein des services municipaux.

Deux axes ont été retenus et ont été déclinés dans le plan d'actions qui a été défini pour ce mandat aussi bien dans les politiques locales menées qu'en interne.

- développer la mixité et le vivre ensemble
- lutter contre les inégalités et les discriminations.

Les actions prioritaires du plan d'actions ont porté sur la sensibilisation et l'évolution des mentalités sur l'égalité et la place des femmes, ainsi que sur la lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif de Blagnac est de proposer des actions innovantes permettant de réduire les inégalités et les discriminations, en coopération avec les autres acteurs publics locaux, notamment Toulouse Métropole.

Les politiques locales d'égalité doivent viser à identifier et analyser les inégalités entre les femmes et les hommes sur un territoire en questionnant la responsabilité de l'action publique locale. Ceci permet ensuite d'engager des actions visant à réduire ces inégalités ! Les services municipaux intègrent cette préoccupation de façon transversale dans l'ensemble des politiques sectorielles conduites.

Il est important aussi que la collectivité montre l'exemple en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qu'elle emploie. Blagnac a choisi de mener cette politique en transversalité, par la constitution de groupes de travail évolutifs en fonction des thèmes abordés, groupes composés d'élus, de fonctionnaires et quelquefois de partenaires comme les associations engagées sur ce thème.

Blagnac a mené de multiples actions en faveur de l'égalité, actions recensées dans le rapport présenté au conseil municipal en décembre dernier.

La première semaine de l'égalité est organisée du 7 au 12 mars 2022 à Blagnac avec diverses manifestations : théâtre forum, ciné-débat, ateliers,

Le point d'orgue sera atteint le 8 mars avec la réception de 11 maires du groupe des Indépendants, groupe politique de Toulouse Métropole auquel appartient Bernadette Guéry

pour qu'ils y signent à leur tour la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Ce mandat sera sous le signe de l'égalité pour faire de Blagnac Ville Égalité !

Christine Rachet et Bernadette Guéry
www.ellesaussioccitanie.org